

Image not found or type unknown



Reprise d'un fond de commerce bail et impôts fonciers

Par **Sol33**, le **14/10/2010** à **21:59**

Bonjour,
Je souhaite reprendre le fond de commerce d'une maison de retraite. À la reprise du nouveau bail le propriétaire des lieux souhaite augmenter le loyer de 10 % et inclure les impôts fonciers à la charge du repreneur. Ma question: le propriétaire a-t-il le droit dans son bail de réclamer la taxe foncière qui normalement est demandée au propriétaire des locaux?
Je vous remercie par avance pour votre réponse. Bien Cordialement.
Sol33